



CALCUL DE LA COTISATION 2025 - 2026

INSCRIPTION du :

DROIT D'ADHÉSION A L' ASSOCIATION : 30€					
	1er Elève	2ème Elève	3ème Elève	4ème Elève	V.P. Paiement par chèque séparé
DROIT ADHESION Paiement séparé par chèque					
					TOTAL ADHESIONS

COTISATION PAR FAMILLE SANS REDUCTION					
	1er Elève	2ème Elève	3ème Elève	4ème Elève	TOTAL COTISATIONS ANNUELLES A
COTISATION INSTRUMENT					
COTISATION COURS COLLECTIFS					

REDUCTIONS PAR FAMILLE					
ATTENTION : REDUCTIONS NON CUMULABLES (hors adhésions)					
REPORT A	si Inscription avant le 30 juin	Demandeur Emploi, Handicapé, Etudiant	FAMILLE à partir du 2ème inscrit, ou 2ème activité	Tarification solidaire carte blanche	TOTAL ANNUEL AVEC RÉDUCTIONS B
A	Prioritaire sur le choix des horaires	-5%	- 5% sur la cotisations		

MODE DE RÈGLEMENT	
PAIEMENT ANNUEL	TOTAL COTISATION ANNUELLE
1 chèque de 30€ par élève, correspondant au droit d'adhésion à l'association + un chèque correspondant au motant total cotisation annuelle =====>	€

PAIEMENT TRIMESTRIEL	MONTANT	Encaissement:
TOTAL COTISATION ANNUELLE:		
1 chèque correspondant au droit d'adhésion à l'association, plus 3 chèques cotisations:	$B / 3 =$	1er Trimestre: € juin ou sept. 2025 2ème Trimestre: € 1 janvier 2026 3ème Trimestre: € 1 avril 2026

PAIEMENT EN DIX FOIS cours collectifs	sauf
TOTAL COTISATION ANNUELLE:	
1 chèque correspondant au droit d'adhésion à l'association, plus 10 chèques cotisations:	$B / 10 =$
	COTISATION MENSUELLE : €
Le paiement s'effectue en 10 chèques: le 16 Sept., puis les 9 autres du 5 Octobre au 5 Juin	
le 1er encaissé	

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES INSCRIPTIONS SONT ANNUELLES ET QU'AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCORDÉ.

Bon pour accord des CGV et du règlement interieur disponible sur le site: www.arts-musique-europe.org.
SIGNATURE; précédée de la mention "lu et approuvé, bon pour accord" :

--